

Enfouissement géologique : c'est deux fois « non »

Les gouvernements wallon et bruxellois refusent que les communes deviennent des « poubelles nucléaires ».

La Région wallonne rejette la solution d'enfouissement géologique proposée par l'Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissiles enrichies (Ondraf). C'est ce qu'a fait savoir le cabinet de la ministre wallonne de l'Environnement, Céline Tellier, samedi.

Le gouvernement bruxellois a rendu le même avis.

La Belgique, qui a mis en service ses premières centrales nucléaires il y a 45 ans, n'a toujours pas décidé de ce qu'elle allait faire des déchets issus de cette méthode de production d'énergie.

« L'avis de la Région wallonne pointe des carences importantes dans le dossier remis par l'Ondraf et rejette dès lors la solution d'enfouissement géologique proposée », pointe le cabinet de la ministre Tellier.

Son parti (Écolo) « salue le signal fort envoyé à la Ministre Marghem », ministre fédérale en charge du dossier, et argumente : « C'est une bombe (à retardement) pour nombre de communes belges



qui refusent que leur territoire devienne une poubelle nucléaire ».

Face à ces deux avis négatifs des gouvernements régionaux, l'Ondraf réagit : « L'immobilisme pourrait occasionner des risques environnementaux et financiers, mais aussi mettre en péril les connaissances et l'expertise accumulées ». Il prévient : « Attendre n'est pas une option ».

Le dernier mot

L'organisme propose le stockage géologique ou souterrain sur le territoire belge comme « destination finale » de déchets hautement radioactifs issus de l'activité des centrales nucléaires, la catégorie C regroupant les

déchets de haute activité. L'enquête publique relative à cette solution d'enfouissement arrivait à échéance samedi à minuit.

Depuis le lancement de celle-ci, l'Ondraf a reçu quelque 11 000 réactions en ligne, en plus de courriers.

« La consultation s'adresse aux citoyens mais également aux instances officielles comme le Conseil fédéral du développement durable, le Comité d'avis SEA, les Régions et l'Agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN). L'ensemble des commentaires et remarques seront analysés en vue de la proposition finale qui sera faite au gouvernement, qui aura le dernier mot », détaille le porte-parole de l'Ondraf. ■